



Lettre aux parents d'élèves

de la ville de Rambouillet

Édito

Chers parents,

Les congés d'été prennent fin, et c'est désormais la rentrée scolaire qui nous attend, comme pour près de 2115 écoliers, le 4 septembre prochain.

Dans un contexte économique très difficile et marqué par une forte inflation, nous continuons malgré tout en 2023/2024 le « Plan écoles » lancé au début de notre mandat, après de très importants travaux d'isolation énergétique sur l'école d'ARBOUVILLE achevés en 2022, voit les travaux de toiture de l'école GAMBETTA se terminer, les travaux du CLAE CLAIRBOIS avancer dans le planning prévu, et verra la rénovation de la toiture de l'école SAINT HUBERT et des JARDINS débiter. C'est bien plus de 10 millions d'euros qui sont consacrés à la rénovation de nos écoles.

À ce sujet, je tiens une nouvelle fois à remercier les services de la ville, des services techniques au pôle famille (regroupant les services de la petite enfance, de la vie scolaire et de l'animation jeunesse) en passant par le service des marchés. Ils nous accompagnent dans tous ces grands projets écoles, que ce soit sur les travaux comme sur la vie scolaire, pour préparer cette nouvelle rentrée selon les modalités souhaitées par notre équipe.

Malgré ce contexte économique difficile, notre partenariat avec l'Éducation nationale nous permettra de poursuivre notre politique d'accompagnement et de soutien raisonnable aux projets de classes élaborés par les équipes éducatives, que ce soit dans des projets de classes découvertes, d'engagements citoyens, de partenariat entre les directeurs d'écoles et les directeurs de centres de loisirs ou toutes autres actions favorisant l'épanouissement de nos enfants.

À ce propos, en cette nouvelle année 2023/2024, et en accord avec Madame l'inspectrice de l'Éducation nationale, nous intégrerons une 4ème école dans le passeport du civisme car la citoyenneté reste un axe fort du PEDT (Plan Éducatif de Territoire), support essentiel de notre politique éducative.

Quant à la restauration scolaire, quelques ajustements seront proposés afin de faciliter les démarches d'inscriptions, mais nous rappelons qu'il est obligatoire de s'inscrire et réserver ses repas pour des raisons essentielles de lutte contre le gaspillage.

Malgré des fermetures de classes indépendantes de notre volonté, notre majorité municipale, réaffirme son engagement en faveur d'une école attractive, dynamique et tournée vers l'avenir, telle que nous l'aimons.

Soyez donc assurés de notre détermination à favoriser la réussite de tous les enfants dans un environnement propice à l'instruction.

Excellente rentrée à tous les écoliers, leurs parents et les équipes pédagogiques.

Véronique MATILLON

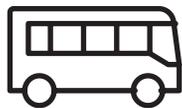
Maire de Rambouillet

Hervé DUPRESSOIR

**Adjoint au Maire
Délégué pour toutes affaires relevant du scolaire
de la jeunesse, du sport et du développement numérique.**



ACTUALITÉS rentrée 2023



Transport scolaire

Afin d'accompagner au mieux les familles, le conseil municipal, après avis de la commission vie scolaire, a décidé de faire évoluer le service public aux familles.

La qualité d'accueil des garderies sera améliorée en permettant aux élèves des maternelles et des élémentaires d'être accueillis séparément. Par ailleurs, le réseau de bus scolaire sera ajusté suivant la fréquentation de chaque ligne.

Ainsi dès la rentrée, deux nouvelles garderies du matin accueilleront respectivement (de 7h à 8h20) :

- Les élèves de Foch et Gambetta à l'école Gambetta,
- Les élèves de la Louvière élémentaire et Prairie à la restauration Louvière élémentaire.

À partir du 4 septembre, le choix a été fait de supprimer les circuits suivants en raison du faible nombre d'inscrits et/ou de la proximité des écoles desservies :

N°2 midi - N°3 matin et soir - N°4 midi - N°5 matin et soir - N°6 matin et soir.

Cette nouvelle organisation permettra d'assurer un meilleur accueil des enfants le matin dans les structures. L'impact environnemental et les bienfaits de la marche pour les enfants sont aussi pris en compte dans cette démarche.



Calcul du quotient familial et nouveaux tarifs

Le quotient familial est à faire calculer au Pôle Famille, à partir du lundi 21 août jusqu'au 31 octobre. Passé ce délai, le tarif maximum sera appliqué.

Rappel : 9 tranches existent pour les Rambolitains, pas de calcul du quotient pour les personnes habitant hors Rambouillet, application d'un tarif unique.

Tarifs 2023/2024

QF	Repas	Périscolaires :	Atelier de quartier	Centre de loisirs	
		Garderie matin, CLAE & atelier de quartier	Mercredis & vacances <i>À partir de 5 ans, après-midi</i>	Mercredis & vacances <i>Journée, repas + goûter</i>	
1	A	2.95 €	1.66 €	6.26 €	11.58 €
2	B	3.12 €	1.95 €	6.53 €	12.12 €
3	C	3.84 €	2.31 €	6.58 €	13.18 €
4	D	4.19 €	2.65 €	6.79 €	13.90 €
5	E	4.80 €	3.43 €	8.42 €	16.77 €
6	F	5.74 €	3.88 €	9.39 €	19.10 €
7	G	5.96 €	4.43 €	10.26 €	20.50 €
8	H	6.08 €	5.15 €	10.58 €	21.04 €
9	I	6.20 €	5.53 €	10.90 €	21.64 €
	Ext	7.36 €	6.75 €	12.72 €	24.19 €

COTISATION ANNUELLE : 13.15€ extérieur : 16.62€

Transport scolaire annuel : **55.38 € 1 trajet / jour**
110.72 € 2 trajets / jour



Restauration scolaire

Vous souhaitez inscrire votre enfant à la restauration scolaire (lundi, mardi, jeudi et vendredi) pour l'année **2023/2024**.

Pour une première inscription ou une réinscription, nous vous invitons à vous connecter sur :

<https://espace.so.blfamille.com/fr/100985/accueil>

Ce message ne concerne pas les futurs collégiens.

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, il est nécessaire d'ajuster la commande des repas à la fréquentation réelle. Il est donc demandé aux familles de réserver les repas à l'année si votre enfant déjeune régulièrement ou 7 jours à l'avance en cas de présence ponctuelle ou exceptionnelle.

Deux types de menus sont proposés : classique ou alternatif sans viande.

Nous vous demandons de **sélectionner pour toute l'année le type de menu que consommera votre enfant**.

Chaque semaine, dans l'assiette de votre enfant, sont servis deux menus à 4 composantes et trois menus à 5 composantes :

- Un menu à 5 composantes = 1 entrée, 1 plat protidique, 1 accompagnement (servi séparément), 1 produit laitier, 1 dessert

- Un menu à 4 composantes = 1 entrée ou 1 dessert, 1 plat protidique, 1 accompagnement (servi séparément), 1 produit laitier

Lorsque le menu compte 4 composantes, la qualité des denrées utilisées est augmentée par la présence de labels.

À noter, un menu végétarien imposé par la loi Egalim est servi à tous les enfants chaque semaine.

En cas de maladie de votre enfant, la facturation automatique ne sera pas appliquée à condition de transmettre par mail la photocopie du mot/mail d'absence de l'enfant sur l'espace famille Sodexo dans la rubrique « nous contacter » dans les 72 heures qui suivent le 1er jour d'absence.

Dès la rentrée, **la permanence Sodexo** se tiendra au Pôle Famille, 12, rue Gautherin, le **mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**.

Le Pôle Famille EN CHIFFRES

Le service scolaire

16 écoles

(8 maternelles / 8 élémentaires)

88 classes

(34 maternelles / 54 élémentaires)

2 115 élèves

100 agents

(ATSEM, agents d'entretien, agents de restauration)

Le service animation Jeunesse

22 structures de loisirs

(garderies, ALSH, CLAE, maisons de quartier)

1 780 enfants

d'âge primaire accueillis

78 agents

(animateurs, éducateurs sportifs)

Le service petite enfance

5 établissements d'accueil

pour jeunes enfants

232 enfants

90 professionnels

École élémentaire Arbouville

4 500 € TTC

- Installation de panneaux d'affichage

École élémentaire Clairbois

3 500 € TTC

- Mise en conformité PMR

École élémentaire Foch

10 118 € TTC

- Remplacement de la toiture et réfection du plafond des sanitaires
- Installation de stores occultants

École élémentaire Gambetta

110 185 € TTC

- Remplacement de 6 châssis à soufflet de la restauration
- Remplacement du ballon d'eau chaude
- Création d'un local de stockage
- Consolidation des caves

École élémentaire la Louvière

4 200 € TTC

- Installation de mobilier urbain extérieur
- Mise en place de protection de poteaux dans le préau

École élémentaire la Prairie

36 694 € TTC

- Mise en sécurité des châssis
- Remplacement de la porte principale du CLSH et motorisation des stores
- Installation d'un contrôle d'accès au CLSH
- Installation de bancs dans la cour

École élémentaire Vieil Orme

37 500 € TTC

- Désamiantage et curage des anciens vestiaires
- Lancement de la première phase des travaux d'aménagement des sanitaires

École maternelle Arbouville

13 214 € TTC

- Réfection du Préau
- Transformation de la circulation extérieure

École maternelle Bel'Air

15 500 € TTC

- Création d'un abri de jardin
- Mise en conformité PMR

École maternelle Clairbois

5 000 € TTC

- Installation de stores occultants
- Réfection des sanitaires et installation de cloisons

École maternelle du Centre

2 500 € TTC

- Installation d'un organigramme de clés

École maternelle la Gommerie

2 900 € TTC

- Installation de protection de poteaux
- Installation de cloisons dans les sanitaires
- Installation de stores occultants

École maternelle la Louvière

7 200 € TTC

- Remplacement du revêtement de sol de la circulation du 1er étage

École maternelle La Ruche

3 500 € TTC

- Installation de bancs dans la cour
- Mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie

Groupe scolaire Saint-Hubert

112 244 € TTC

- Désamiantage et remplacement du revêtement de sol des circulations et locaux techniques
- Installation d'un abri de jardin
- Installation d'une table de ping-pong
- Installation de stores occultants et de pare-soleil
- Remplacement des portes d'issues de secours de la restauration